



Oyez !



Lettre aux amis et bienfaiteurs de l'École Sainte-Jeanne-d'Arc de Bergerac

décembre 2024 – n°9

Chers amis et bienfaiteurs,

Voici une année qui se clôt par les fêtes traditionnelles qui réjouissent nos cœurs, par les joies familiales et chrétiennes si bien représentées dans nos crèches. A l'école, le montage de celle est un grand moment, qui fait briller les yeux des enfants, mais aussi du corps enseignant.



Pourtant, si nous la regardions avec un regard par trop humain, la crèche devrait attirer la tristesse, le dégoût de voir une famille dans une telle situation, et même la colère envers ceux qui n'ont pas ouvert leur porte à la Sainte Famille. Mais rien de tout cela n'est acceptable lorsque l'on s'approche avec bienveillance du berceau divin.

Pour les chrétiens au contraire, la scène de la nativité respire la douceur, la paix, le recueillement et l'adoration. Les parents et les enseignants se plaisent donc à conduire devant la sainte grotte ces fraîches âmes qui aiment ce qui leur ressemble.

Cette possibilité de faire des crèches dans nos écoles, non seulement dans les pièces mais surtout dans les âmes, nous donne notre raison de vivre, nous pourrions dire de survivre. Alors que tous les autres voyants sont au rouge, au mieux orange, l'enfant Jésus dont le sourire transparaît quelquefois sur le visage des élèves dont il faut s'occuper, cet Enfant nous dit « continuez ! ».

C'est donc dans la joie et la paix de Noël que nous vous disons, chers bienfaiteurs : « Merci ! » car sans vous depuis longtemps notre école n'existerait plus.

Si saint Joseph qui trône dans notre école nous incite à nous abandonner à la Providence, les yeux sur le sourire de l'Enfant Jésus porté dans les bras de sa Mère immaculée, si sainte Jeanne-d'Arc nous lance son cri : « *En nom Dieu, les hommes d'armes batailleront* », si sainte Philomène les saints Anges veillent sur notre école, il n'en reste pas moins vrai que c'est aussi par vous que nos saints Patrons nous combent.

Rien n'est inutile dans ce que vous nous accordez, ni les prières qui ne sauraient jamais être superflues, ni les dons plus matériels qui essayent de combler tant bien que mal le

déficit de ce que les familles ne peuvent apporter à l'école, malgré de beaux sacrifices de la part des parents.

C'est donc en leur nom que nous vous remercions, et nous vous assurons, à la veille de la nouvelle année, de la prière des petits et des grands, et même des prêtres à l'autel du Sacrifice.

Saint et joyeux Noël à tous !

Abbé Morille

Épisodes perlés (tirés du journal de bord d'une maîtresse)

- A me dit qu'elle n'a pas parlé pendant la sieste... N'ayant pas la preuve du contraire, je lui donne son bon point pour la sieste. Arrive le tour de J, qui m'avoue avoir parlé.... Je lui demande avec qui: - A, répond-il. Je regarde alors A et lui demande: - *c'est vrai ? Tu as parlé avec J ?* La voilà qui hausse les épaules et répond sans la moindre gêne : - *Bah vous a pas dit Chut !*

- 1^{er} mystère l'annonciation 2^e mystère la Visitation 3^e mystère la natation

- Zacharie est le papa de Saint Jean Baptiste. - *Ahhhh mais Je connais! Il a un cheval qui s'appelle Petit Tonnerre !* - *Oui alors là, c'est Yakari, pas Zacharie...*

- *Amour inconditionnel de la messe* : Monsieur l'abbé, tout était bien au paradis terrestre ? Ils pouvaient assister à la messe ? - il n'y avait pas pas encore de messe ? Alors aucun intérêt !



Dans les bois du Périgord



Avec Monsieur le Maire

L'école Sainte-Jeanne-d'Arc
remercie tous ses amis et bienfaiteurs,
et leur souhaite un saint et joyeux Noël,
ainsi qu'une bonne année 2025 !



Comment aider l'école Sainte-Jeanne d'Arc ?



- **Par vos prières** : elles comptent beaucoup et Dieu sait si elles nous aident concrètement !



- **Par un don à l'école** destiné à son fonctionnement qui ne peut être entièrement pris en charge par les scolarités demandées aux parents.



- **Par un don aux familles** qui ne peuvent toutes assumer la part de scolarité qui leur est demandée. Renseignez-vous auprès de l'école !



- **Par du bénévolat en tout genre** qui nous rend bien service et nous soulage des charges financières et de temps. Renseignez-vous auprès de l'école !



Profitez de la **réduction d'impôt** sur le revenu égale à 66 % de votre don :
un don de 100 € ne vous revient qu'à 34€ !



Déduction sur l'impôt 2024 pour tout don
jusqu'au 31 décembre.

Dons

- par chèque à l'ordre de *AEP Sainte-Jeanne-d'Arc*
- par virement via laportelatine.org (rechercher école Bergerac)
- ou ici : link.infini.fr/jedonnealecolesja

École Sainte-Jeanne-d'Arc — 48 rue Jules Michelet, 24100 BERGERAC
05.53.22.56.89 – 24e.bergerac@fsspx.fr